M ………………… Date : ……………….

Ecole ……………………..

A Monsieur le Maire de …………et aux élus municipaux

A Monsieur le Député

  Nous nous permettons de vous interpeller pour vous demander votre soutien. En effet, vous n’êtes pas sans savoir que le Recteur a décidé de supprimer progressivement les emplois d’AADE (Aide Administrative au Directeur d’Ecole) dont nous bénéficions depuis de nombreuses années.

Vous comprendrez que la disparition de ces postes de secrétariat va directement impacter le bon fonctionnement de nos écoles, les relations avec nos partenaires (municipalité, services sociaux, fournisseurs, services municipaux…), nos élèves et leurs familles.

Il faut en effet rappeler que la plupart des  directeurs  continuent d’enseigner et n’ont pour la majorité des cas, qu’une journée sans élèves par semaine pour assurer le travail de direction (beaucoup de petites écoles n'ont même pas ce temps nécessaire).

La charge de travail des directeurs a considérablement augmenté ces dernières années avec notamment la gestion des élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap, la gestion de la sécurité dans les écoles, la lutte contre le harcèlement, la radicalisation, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (la gestion des locaux, les transferts de responsabilité, les relations avec les animateurs, le PEDT…), la mise en place du livret scolaire unique, la gestion des relations avec les familles de plus en plus compliquée, l’accueil d’enfants allophones, … Pour preuve, le ministère a ainsi mis en place des groupes de travail au niveau départemental et national pour alléger la charge administrative des directeurs…

Toutes les études ont pourtant démontré le rôle essentiel du directeur dans la réussite éducative des élèves, raison pour laquelle il est demandé aux directeurs de recentrer leurs missions sur le pilotage pédagogique de l’école.

Qui pourra répondre au téléphone, aller ouvrir la porte de l’école en dehors des heures d’accueil pour les enfants qui ont des rendez-vous chez l’orthophoniste, le psychologue, au CMP…, contacter les familles en cas d’absence, taper les nombreux comptes rendus de réunions, envoyer les invitations aux diverses réunions (notamment pour les enfants en situation de handicap) répondre aux multiples sollicitations de l'Inspection de l'éducation nationale, des parents, des élus municipaux, s'occuper de la gestion informatisée des dossiers administratifs des élèves (Base élève), s’occuper de nombreuses tâches administratives comme photocopier et diffuser les informations pour les parents d’élèves, gérer les commandes de fournitures solaires avec la municipalité ?

Vous comprenez bien, Monsieur le ………., que nous ne pouvons-nous satisfaire de cette situation. La situation des directeurs n’était déjà pas enviable de l’avis de tous les acteurs du système éducatif. Cette fois la situation est devenue critique. L’éducation nationale a pourtant plus que jamais besoin des directeurs d’école, ils sont en première ligne dans la lutte contre le décrochage scolaire, l’absentéisme, la mise en place des réformes… Ces suppressions sont un très mauvais signal qu’on leur envoie et il est urgent de rétablir la reconnaissance dont ils besoin en leur accordant les moyens de faire correctement leur métier.

Les directeurs d’école ont besoin de votre intervention pour porter leur voix. La souffrance et le désarroi gagnent les équipes chaque jour un peu plus et les conséquences ne peuvent qu’être dommageables à nos élèves et à leurs familles.

Ces emplois d’aide administrative doivent être pérennisés. Si le ministère avait octroyé ces aides, c’est qu’il les estimait indispensables. Personne ne peut prétendre que cela ne le serait plus aujourd’hui, alors que la charge de travail et les responsabilités se sont accrues et vous comprendrez donc le sens de nos propos car la colère gronde.

Nous vous remercions des démarches que vous pourrez entreprendre suite à ce courrier et vous prions de recevoir, Monsieur le ………………., nos respectueuses salutations.